

Esdras

Traduction au plus près des textes originaux par John Nelson DARBY

– avec quelques modifications liées aux dernières recherches sur les manuscrits
– avec une actualisation de l'expression française pour une meilleure compréhension
Version Darby 21 (2020.010)

À l'attention du lecteur

- La numérotation des chapitres et des versets ainsi que les notes et les titres de paragraphes ne font pas partie du texte inspiré. Ils ont été ajoutés pour faciliter la lecture.
- Les mots entre crochets ont été ajoutés à cause des exigences de la langue française.
- Les mots en italique et entre crochets correspondent à des passages qui ne se trouvent pas dans certains manuscrits.
- Les trois formes hébraïques du mot Dieu — Élohim, El et Éloah — sont rendues respectivement par Dieu, °Dieu et °°Dieu.

Proclamation de Cyrus, roi de Perse – Retour de la captivité

1 Or dans la 1^{re} année de Cyrus,¹ roi de Perse, afin que soit accomplie la parole de l'Éternel [dite] par la bouche de Jérémie, l'Éternel réveilla l'esprit de Cyrus, roi de Perse. Et il fit passer dans tout son royaume une proclamation orale², et même un écrit, qui disait :

— ¹ date : 536 av. J.-C. — ² littéralement : une voix.

2 « Ainsi dit Cyrus, roi de Perse : L'Éternel, le Dieu des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et lui-même m'a chargé de lui construire une Maison à Jérusalem qui est en Juda.

3 Quiconque parmi vous appartient à son peuple, que son Dieu soit avec lui, et qu'il monte à Jérusalem qui est en Juda, et qu'il construise la Maison de l'Éternel, le Dieu d'Israël. [C'est] lui, le Dieu qui est à Jérusalem.

4 Et quiconque est de reste dans tous les lieux où il séjourne, que les hommes du lieu lui viennent en aide, avec de l'argent, et de l'or, et des biens, et du bétail, en plus des offrandes volontaires pour la Maison de Dieu qui est à Jérusalem. »

5 Alors se levèrent les chefs des pères de Juda et de Benjamin, et les sacrificateurs¹ et les Lévites, tous ceux dont Dieu avait réveillé l'esprit, afin de monter pour construire la Maison de l'Éternel qui est à Jérusalem.

— ¹ ou : prêtres.

6 Et tous ceux qui les entouraient les aidèrent¹ avec des objets en argent, avec de l'or, avec des biens, et avec du bétail, et avec des choses précieuses, en plus de tout ce qu'on offrit volontairement.

— ¹ littéralement : fortifièrent leurs mains.

7 Alors le roi Cyrus fit sortir les ustensiles de la Maison de l'Éternel, que Nebucadnetsar avait fait sortir de Jérusalem et qu'il avait mis dans la maison de son dieu.

8 Et Cyrus, roi de Perse, les fit sortir par l'intermédiaire¹ de Mithredath le trésorier, et il en fit le compte pour Sheshbatsar², prince de Juda.

— ¹ littéralement : par la main. — ² nom chaldéen de Zorobabel ; voir 2:2.

9 Et en voici le nombre : 30 bassins¹ en or, 1 000 bassins¹ en argent, 29 couteaux,

— ¹ bassin plat, soit pour recevoir le sang, soit pour les offrandes de fine farine ; comparer avec Nombres 7:13 et 1 Rois 7:40 ; le mot ne se trouve qu'ici.

10 30 coupes¹ en or, 410 coupes¹ en argent de 2^d ordre, [et] 1 000 autres ustensiles.

— ¹ gobelets à couvercle ; ici et en 8:27 ; 1 Chron. 28:17.

11 Tous les ustensiles en or et en argent étaient [au nombre de] 5 400. Sheshbatsar fit monter le tout lorsque les déportés montèrent de Babylone à Jérusalem.

Dénombrement des juifs qui revinrent en Judée avec Zorobabel

2 Or voici ceux¹ de la province qui remontèrent de la captivité, les exilés que Nebucadnetsar, roi de Babylone, avait déportés à Babylone, et qui retournèrent à Jérusalem et en Juda, chacun dans sa ville.

— ¹ littéralement : les fils.

2 Ce sont eux qui vinrent avec Zorobabel, Jéshua, Néhémie, Seraïa, Reélaïa, Mardochée, Bilshan, Mispar, Bigvaï, Rehum [et] Baana.

Nombre des hommes du peuple d'Israël :

3 les fils de Parhosh, 2 172 ;

4 les fils de Shephatia, 372 ;

5 les fils d'Arakh, 775 ;

6 les fils de Pakhath-Moab, issus des fils de Jéshua [et de] Joab, 2 812 ;

7 les fils d'Élam, 1 254 ;

8 les fils de Zatthu, 945 ;

9 les fils de Zaccaï, 760 ;

10 les fils de Bani, 642 ;

- 11 les fils de Bébaï, 623 ;
 12 les fils d'Azgad, 1 222 ;
 13 les fils d'Adonikam, 666 ;
 14 les fils de Bigvaï, 2 056 ;
 15 les fils d'Adin, 454 ;
 16 les fils d'Ater, [de la famille] d'Ézéchiass 98 ;
 17 les fils de Bétsaï, 323 ;
 18 les fils de Jora, 112 ;
 19 les fils de Hashum, 223 ;
 20 les fils de Guibbar, 95 ;
 21 les fils de Bethléhem, 123 ;
 22 les hommes de Netopha, 56 ;
 23 les hommes d'Anathoth, 128 ;
 24 les fils d'Azmaveth, 42 ;
 25 les fils de Kiriath-Arim, de Kephira et de Beéroth, 743 ;
 26 les fils de Rama et de Guéba, 621 ;
 27 les hommes de Micmas, 122 ;
 28 les hommes de Béthel et d'Aï, 223 ;
 29 les fils de Nebo, 52 ;
 30 les fils de Magbish, 156 ;
 31 les fils de l'autre Élam, 1 254 ;
 32 les fils de Harim, 320 ;
 33 les fils de Lod, de Hadid et d'Ono, 725 ;
 34 les fils de Jéricho, 345 ;
 35 les fils de Senaa, 3 630.
- 36 Sacrificateurs : les fils de Jedahia, de la maison de Jéshua, 973 ;
 37 les fils d'Immer, 1 052 ;
 38 les fils de Pashkhur, 1 247 ;
 39 les fils de Harim, 1 017.
- 40 Les Lévites : les fils de Jéshua et de Kadmiel, issus des fils d'Hodavia, 74.
- 41 Les chantres : les fils d'Asaph, 128.
- 42 Les fils des portiers : les fils de Shallum, les fils d'Ater, les fils de Talmon, les fils d'Akkub, les fils de Hatita, les fils de Shobaï, en tout 139.
- 43 Les Nethiniens¹ : les fils de Tsikha, les fils de Hasupha, les fils de Tabbaoth,
 — ¹ serviteurs subalternes du sanctuaire.
- 44 les fils de Kéros, les fils de Siaha, les fils de Padon,
 45 les fils de Lebana, les fils de Hagaba, les fils d'Akkub,
 46 les fils de Hagab, les fils de Shamlaï, les fils de Hanan,
 47 les fils de Guiddel, les fils de Gakhar, les fils de Reaïa,
 48 les fils de Retsin, les fils de Nekoda, les fils de Gazzam,
 49 les fils d'Uzza, les fils de Paséakh, les fils de Bésaï,
 50 les fils d'Asna, les fils de Meünim¹, les fils de Nephusim²,
 — ¹ ou : des Maonites. — ² ou : des Nephusites.
- 51 les fils de Bakbuk, les fils de Hakupha, les fils de Harkhur,
 52 les fils de Batsluth, les fils de Mekhida, les fils de Harsha,
 53 les fils de Barkos, les fils de Sisera, les fils de Thamakh,
 54 les fils de Netsiakh, les fils de Hatipha.
- 55 Les fils des serviteurs de Salomon : les fils de Sotaï, les fils de Sophéreth, les fils de Peruda,
 56 les fils de Jaala, les fils de Darkon, les fils de Guiddel,
 57 les fils de Shephatia, les fils de Hattil, les fils de Pokéreth-Hatsebaïm, les fils d'Ami.
- 58 Tous les Nethiniens et les fils des serviteurs de Salomon [étaient au nombre de] 392.

59 Et voici ceux qui montèrent de Thel-Mélakh, de Thel-Harsha, de Kerub-Addan, d'Immer. Mais ils ne purent pas faire connaître les maisons de leurs pères et leur ascendance¹, s'ils étaient d'Israël :

— ¹ littéralement : semence.

60 les fils de Delaïa, les fils de Tobija, les fils de Nekoda, 652.

61 Et parmi les fils des sacrificateurs [il y avait] les fils de Hobaïa¹, les fils d'Hakkots, les fils de Barzillai — [celui] qui avait pris une femme parmi les filles de Barzillai le Galaadite, et qui avait été appelé de leur nom.

— ¹ hébreu : Habaja.

62 Ceux-ci recherchèrent leur inscription généalogique, mais elle ne fut pas trouvée. Et ils furent exclus, comme impurs, de la sacrificature¹.

— ¹ la sacrificature (ou : sacerdoce) était le service que le sacrificateur (ou : prêtre) exerçait dans le tabernacle ou le Temple.

63 Et le Thirshatha¹ leur dit qu'ils ne devaient pas manger des choses très saintes jusqu'à ce que soit suscité² un sacrificateur pour [consulter] l'Urim³ et le Thummim⁴.

— ¹ Thirshatha : titre du gouverneur sous les Perses. — ² littéralement : se tienne là. — ³ Urim : lumières. — ⁴ Thummim : perfections.

64 Toute l'assemblée réunie était [au nombre de] 42 360,

65 sans compter leurs serviteurs et leurs servantes. Ceux-là [étaient au nombre de] 7 337, et parmi eux, il y avait 200 chanteurs et chanteuses.

66 Ils avaient 736 chevaux, 245 mulets,

67 435 chameaux [et] 6 720 ânes.

68 Et une partie des chefs des pères, quand ils arrivèrent à la Maison de l'Éternel qui est à Jérusalem, firent des offrandes volontaires pour la Maison de Dieu, pour la relever sur son emplacement.

69 Ils donnèrent au trésor de l'œuvre, selon leurs moyens, 61 000 dariques¹ d'or, et 5 000 mines² d'argent, et 100 tuniques de sacrificateurs.

— ¹ darique : monnaie d'or des Perses (8,4 g environ). — ² 1 mine = 570 g environ.

70 Alors les sacrificateurs, et les Lévites, et une partie du peuple, et les chantres, et les portiers, et les Nethiniens habitèrent dans leurs villes. Et tout Israël se trouva dans ses villes.

*

L'autel et le culte sont rétablis – Les fondations du Temple sont posées

3 Et quand arriva le 7^e mois, les fils d'Israël étant dans leurs villes, le peuple se rassembla comme un seul homme à Jérusalem.

2 Alors Jéshua, fils de Jotsadak, et ses frères les sacrificateurs, et Zorobabel, fils de Shealthiel, et ses frères, se levèrent et bâtirent l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir des holocaustes, selon ce qui est écrit dans la loi de Moïse, homme de Dieu.

3 Et ils établirent l'autel sur son [ancienne] base¹, car la terreur était sur eux, à cause des peuples de [ces] contrées. Et ils offrirent dessus des holocaustes à l'Éternel, les holocaustes du matin et du soir.

— ¹ littéralement : son piédestal.

4 Puis ils firent la fête des Tabernacles, selon ce qui est écrit, et [offrirent] des holocaustes, jour après jour, selon leur nombre, selon l'ordonnance, le service de chaque jour¹.

— ¹ littéralement : la chose d'un jour en son jour.

5 Et après cela, [ils offrirent] l'holocauste continu, et celui des nouvelles lunes et de tous les jours solennels de l'Éternel qui étaient sanctifiés, et [les holocaustes] de tous ceux qui offraient une offrande volontaire à l'Éternel.

6 Depuis le 1^{er} jour du 7^e mois, ils commencèrent à offrir des holocaustes à l'Éternel. Mais les fondations du Temple de l'Éternel n'étaient pas encore posées.

7 Alors ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierre et aux charpentiers, ainsi que de la nourriture, et des boissons, et de l'huile aux Sidoniens et aux Tyriens, pour qu'ils fassent venir des bois de cèdre à Japho¹, depuis le Liban, par la mer, suivant l'autorisation que Cyrus, roi de Perse, leur accorda.

— ¹ ou : Joppé.

8 Et dans la 2^e année de leur arrivée à la Maison de Dieu à Jérusalem,¹ au 2^e mois, Zorobabel, fils de Shealthiel, et Jéshua, fils de Jotsadak, et le reste de leurs frères, les sacrificateurs, et les Lévites, et tous ceux qui étaient revenus de captivité à Jérusalem, commencèrent [le travail]. Et ils établirent les Lévites, depuis l'âge de 20 ans et au-dessus, pour surveiller les travaux de la Maison de l'Éternel.

— ¹ date : 535 av. J.-C.

9 Alors Jéshua, et ses fils, et ses frères, Kadmiel et ses fils, les fils de Juda¹, se tinrent là comme un seul [homme] pour surveiller ceux qui faisaient l'ouvrage dans la Maison de Dieu. [Il y avait aussi] les fils de Hénadad, leurs fils et leurs frères, les Lévites.

— ¹ ou plutôt : Hodavia ; voir 2:40.

10 Et lorsque ceux qui construisaient posèrent les fondations du Temple de l'Éternel, on fit se tenir là¹ les sacrificateurs revêtus [de leurs habits officiels], avec les trompettes, et les Lévites, fils d'Asaph, avec les cymbales, pour louer l'Éternel selon les directives² de David, roi d'Israël.

— ¹ littéralement : se tenir debout. — ² littéralement : sur les mains.

11 Et ils se répondaient en louant et en célébrant l'Éternel : « Car il est bon, car sa bonté envers Israël [est] pour toujours ! » Et tout le peuple poussait de grands cris, en louant l'Éternel, parce qu'on posait les fondations de la Maison de l'Éternel.

12 Alors un grand nombre de sacrificateurs, et de Lévites, et de chefs des pères, ceux qui étaient âgés [et] qui avaient vu la première Maison, pleuraient d'une voix forte pendant qu'on posait sous leurs yeux les fondations de cette Maison, mais beaucoup poussaient des cris de joie, en élevant leur voix.

13 Et le peuple ne pouvait pas distinguer entre le bruit des cris de joie et la voix du peuple qui pleurait. Car le peuple poussait de grands cris, et le bruit s'entendait au loin.

*

Les ennemis des Juifs font interrompre les travaux de reconstruction du Temple

4 Or les ennemis de Juda et de Benjamin apprirent que les fils de la déportation construisaient un Temple à l'Éternel, le Dieu d'Israël.

2 Et ils s'approchèrent de Zorobabel et des chefs des pères, et ils leur dirent : « Nous construirons avec vous, car nous cherchons votre Dieu comme vous, et nous lui offrons des sacrifices depuis les jours d'Ésar-Haddon, roi d'Assyrie, qui nous a fait monter ici. »

3 Mais Zorobabel, et Jéshua, et le reste des chefs des pères d'Israël, leur dirent : « Il ne convient pas que nous construisions, vous et nous, une Maison à notre Dieu, mais c'est à nous seuls de [la] construire pour l'Éternel, le Dieu d'Israël, comme nous l'a ordonné le roi Cyrus, roi de Perse. »

4 Alors le peuple du pays rendit lâches les mains du peuple de Juda, et ils leur firent peur de construire.

5 Et ils soudoyèrent contre eux des conseillers pour faire échouer leur plan durant tous les jours de Cyrus, roi de Perse, et jusqu'au règne de Darius, roi de Perse.

6 Puis sous le règne d'Assuérus¹, au début de son règne,² ils écrivirent une accusation contre les habitants de Juda et de Jérusalem.

— ¹ c.-à-d. : Xerxès I^{er}. — ² date : 529 av. J.-C.

7 Et aux jours d'Artaxerxès^{1,2} Bishlam, Mithredath, Tabeël et le reste de ses collègues, écrivirent à Artaxerxès, roi de Perse. Et la lettre était écrite en [caractères] araméens et traduite en araméen.

— ¹ Artaxerxès I^{er}, fils et successeur d'Assuérus. — ² date : 522 av. J.-C.

8 Rehum le chancelier, et Shimshaï le secrétaire, écrivirent une lettre contre Jérusalem au roi Artaxerxès, en ces termes :

— ¹ les versets de la section 4:8 à 6:18 sont écrits en araméen.

9 « Alors Rehum le chancelier, et Shimshaï le secrétaire, et le reste de leurs collègues, les Dinites, les Apharsathkites, les Tarpelites, les Apharsites, les Arkévites, les Babyloniens, les Susankites, les Déhaviens, les Élamites,

10 et le reste des peuplades que le grand et illustre Osnappar déporta et fit habiter dans la ville de Samarie et dans le reste [du pays] de l'autre côté du Fleuve¹, etc. »

— ¹ c.-à-d. : du côté ouest de l'Euphrate.

11 Voici la copie de la lettre qu'ils lui envoyèrent : « Au roi Artaxerxès : Tes serviteurs, les hommes de l'autre côté du Fleuve, etc.

12 Que le roi sache que les Juifs qui sont montés de chez toi vers nous, qui sont venus à Jérusalem, reconstruisent la ville rebelle et méchante, et que les murailles s'achèvent, et qu'ils restaurent¹ les fondations.

— ¹ littéralement : lient ensemble.

13 Que le roi sache donc que si cette ville est reconstruite et si ses murailles s'achèvent, ils ne paieront ni tribut, ni impôt, ni péage, et que cela portera préjudice au trésor des rois.

14 Or comme nous mangeons le sel du palais, et qu'il n'était pas convenable pour nous de voir qu'on faisait tort au roi, à cause de cela, nous avons envoyé [cette lettre] et nous avons informé le roi,

15 afin qu'on effectue des recherches dans le livre des annales de tes pères. Et dans le livre des annales, tu trouveras et tu sauras que cette ville est une ville rebelle, et qu'elle a porté préjudice aux rois et aux provinces, et que dès les jours d'autrefois on y a mené des révoltes. C'est pourquoi cette ville a été détruite.

16 Nous faisons savoir au roi que si cette ville est reconstruite et si ses murailles s'achèvent, à cause de cela, tu n'auras plus de possession¹ de l'autre côté du Fleuve. »

— ¹ littéralement : portion.

17 Le roi envoya cette réponse à Rehum le chancelier, et à Shimshaï le secrétaire, et au reste de leurs collègues qui habitaient à Samarie, et dans le reste [du pays] de l'autre côté du Fleuve : « Paix, etc.

18 La lettre que vous nous avez envoyée a été lue exactement devant moi.

19 Et par moi un ordre a été donné, et l'on a effectué des recherches, et l'on a trouvé que, dès les jours d'autrefois, cette ville s'est soulevée contre les rois, et qu'on y a mené des rébellions et des révoltes.

20 Et il y a eu à Jérusalem de puissants rois qui ont régné sur tout ce qui est de l'autre côté du Fleuve, et que le tribut, l'impôt, et le péage leur ont été payés.

21 Maintenant, donnez l'ordre de faire cesser ces hommes, et que cette ville ne soit pas reconstruite jusqu'à ce que l'ordre en soit donné par moi.

22 Prenez garde à ne pas être négligents dans cette affaire, de peur que le dommage n'augmente au préjudice des rois. »

23 Alors, aussitôt que la copie de la lettre du roi Artaxerxès eut été lue devant Rehum, et Shimshaï le secrétaire, et leurs collègues, ils allèrent en hâte à Jérusalem vers les Juifs, et ils les firent cesser [de construire], par la violence¹ et par la force.

— ¹ littéralement : un bras.

24 Alors le travail de la Maison de Dieu¹ qui est à Jérusalem cessa, et il fut arrêté jusqu'à la deuxième année du règne de Darius², roi de Perse.³

— ¹ dans les parties de ce livre écrites en araméen (4:8 à 6:18 ; 7:12-26), il y a toujours Élah à la place d'Éloah (comparer avec Deut. 32:15). — ² Darius I^{er}, fils d'Hystaspe. — ³ date : 519 av. J.-C.

*

Reprise des travaux de reconstruction du Temple

5 Or les prophètes – Aggée le prophète et Zacharie, fils d'Iddo – prophétisèrent aux Juifs qui étaient en Juda et à Jérusalem, au nom du Dieu d'Israël qui était sur eux.

2 Alors Zorobabel, fils de Shealthiel, et Jéshua, fils de Jotsadak, se levèrent et commencèrent à construire la Maison de Dieu qui est à Jérusalem. Et avec eux [se trouvaient] les prophètes de Dieu qui les assistaient.

3 En ce temps-là, Thathnaï, gouverneur de l'autre côté du Fleuve¹, et Shethar-Boznaï, et leurs collègues, vinrent à eux, et leur parlèrent ainsi : « Qui vous a donné l'ordre de construire cette Maison et d'achever cette muraille ? »

— ¹ c.-à-d. : du côté ouest de l'Euphrate.

4 Alors, nous leur avons dit¹ quels étaient les noms des hommes qui construisaient cet édifice.

— ¹ littéralement : nous leur avons dit ainsi.

5 Mais l'œil de leur Dieu était sur les anciens des Juifs, et ils ne les firent pas cesser jusqu'à ce que l'affaire parvienne à Darius. Et alors ils répondirent par lettre à ce sujet.

6 Copie de la lettre que Thathnaï, gouverneur de l'autre côté du Fleuve, et Shethar-Boznaï et ses collègues les Apharsakites, qui étaient de l'autre côté du Fleuve, envoyèrent au roi Darius.

7 Ils lui envoyèrent un rapport dans lequel il était ainsi écrit : « Au roi Darius, paix parfaite¹ !

— ¹ littéralement : entière.

8 Qu'il soit connu du roi que nous sommes allés dans la province de Juda, à la Maison du grand Dieu. Et elle se construit avec de grandes pierres¹, et les poutres sont placées dans les murs. Et ce travail est fait avec zèle et progresse entre leurs mains.

— ¹ littéralement : des pierres qu'on roule.

9 Alors nous avons interrogé ces anciens, nous leur avons parlé ainsi : "Qui vous a donné l'ordre de construire cette Maison et d'achever cette muraille ?"

10 Et nous leur avons demandé aussi leurs noms pour te les faire savoir, afin de t'écrire les noms des hommes qui sont à leur tête.

11 Et voici, ils répondirent, en disant : "Nous sommes les serviteurs du Dieu des cieux et de la terre, et nous reconstruisons la Maison qui fut construite il y a bien des années. Or un grand roi d'Israël l'avait construite et achevée.

12 Mais quand nos pères provoquèrent le Dieu des cieux, il les livra entre les mains de Nebucadnetsar, roi de Babylone, le Chaldéen, et il détruisit cette Maison et déporta le peuple à Babylone.

13 Or la première année de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus donna l'ordre de reconstruire cette Maison de Dieu.

14 Et même les ustensiles en or et en argent de la Maison de Dieu, que Nebucadnetsar avait fait sortir du Temple qui était à Jérusalem, et avait apportés dans le temple de Babylone, le roi Cyrus les fit sortir du temple de Babylone, et ils furent remis à Sheshbatsar – c'est son nom – qu'il avait établi comme gouverneur.

15 Et il lui a dit : 'Prends ces ustensiles, [et] va les placer dans le Temple qui est à Jérusalem, et que la Maison de Dieu soit reconstruite sur son emplacement.'

16 Alors ce Sheshbatsar est venu et a posé les fondations de la Maison de Dieu qui est à Jérusalem. Et depuis lors jusqu'à présent, elle se construit, mais elle n'est pas achevée."

17 Et maintenant, si cela semble bon au roi, qu'on recherche dans la maison des trésors du roi, qui est là-bas à Babylone, s'il est vrai que, de la part du roi Cyrus, un ordre a été donné de construire cette Maison de Dieu à Jérusalem. Et que le roi nous envoie sa volonté à ce sujet. »

Le roi Darius donne l'ordre de poursuivre la construction du Temple

6 Alors le roi Darius donna un ordre, et l'on effectua des recherches dans la maison des archives où étaient déposés les trésors, là-bas à Babylone.

2 Et l'on trouva à Akhmetha¹, dans la forteresse qui est dans la province de Médie, un rouleau et, dedans, un mémoire rédigé ainsi :

— ¹ c.-à-d. : Ecbatane, capitale de la Grande Médie.

3 « La 1^{re} année du roi Cyrus, le roi Cyrus donna cet ordre [concernant] la Maison de Dieu à Jérusalem : "Que la Maison soit construite pour être un lieu où l'on offre¹ des sacrifices, et que ses fondations soient solides ! Sa hauteur sera de 60 coudées², sa largeur de 60 coudées,

— ¹ littéralement : sacrifie. — ² 1 coudée = 44,45 cm environ.

4 [avec] 3 rangées de grandes pierres¹, et une rangée de bois [neuf]. Et que les dépenses soient payées par la maison du roi.

— ¹ littéralement : de pierres qu'on roule.

5 Et de plus, que les ustensiles en or et en argent de la Maison de Dieu, que Nebucadnetsar avait fait sortir du Temple de Jérusalem et qu'il avait apportés à Babylone, soient rendus, et qu'on les porte au Temple de Jérusalem, à leur place. Et tu les déposeras dans la Maison de Dieu." »

6 « Maintenant, Thathnaï, gouverneur de l'autre côté du Fleuve, Shethar-Boznaï, et leurs collègues, les Apharsakites, qui êtes de l'autre côté du Fleuve, tenez-vous loin de là !

7 Laissez faire les travaux de cette Maison de Dieu ! Que le gouverneur des Juifs et les anciens des Juifs reconstruisent cette Maison de Dieu sur son emplacement.

8 Alors par moi, cet ordre est donné au sujet de ce que vous ferez à l'égard de ces anciens des Juifs pour la construction de cette Maison de Dieu : "Qu'avec les biens du roi provenant du tribut de l'autre côté du Fleuve, les dépenses soient rapidement payées à ces hommes, afin qu'il n'y ait pas d'interruption.

9 Et que ce qui leur est nécessaire – jeunes taureaux, et béliers, et agneaux, pour les holocaustes au Dieu des cieux ; blé, sel, vin et huile, selon les indications des sacrificateurs qui sont à Jérusalem – leur soit donné, jour après jour, sans manquer,

10 afin qu'ils offrent¹ de l'encens au Dieu des cieux, et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses fils."

— ¹ offrir, ailleurs : présenter.

11 Alors par moi, cet ordre est donné : "Si un homme, quel qu'il soit, change ce décret, qu'un bois soit arraché de sa maison et dressé, et qu'il y soit attaché, et que sa maison soit réduite en un tas de décombres à cause de cela.

12 Et que le Dieu, qui y a fait habiter son nom, renverse tout roi et peuple qui étendrait sa main pour changer [et] pour détruire cette Maison de Dieu qui est à Jérusalem !" Moi, Darius, j'ai donné [cet] ordre ; qu'il soit rapidement exécuté ! »

13 Alors Thathnaï, gouverneur de l'autre côté du Fleuve, Shethar-Boznaï, et leurs collègues firent ainsi rapidement, selon [l'ordre] que le roi Darius avait envoyé.

Dédicace du Temple

14 Et les anciens des Juifs construisirent et prospérèrent par la prophétie d'Aggée le prophète et de Zacharie, fils d'Iddo. Et ils construisirent et achevèrent [la Maison], selon l'ordre du Dieu d'Israël, et selon l'ordre de Cyrus, et de Darius, et d'Artaxerxès, roi de Perse.

15 Et cette Maison fut achevée le 3^e jour du mois d'Adar ; c'était la 6^e année du règne du roi Darius.¹

— ¹ date : 515 av. J.-C.

16 Puis les fils d'Israël, les sacrificateurs, et les Lévites, et le reste des fils de la déportation célébrèrent la dédicace de cette Maison de Dieu avec joie.

17 Et ils offrirent¹ pour la dédicace de cette Maison de Dieu, 100 taureaux, 200 béliers, 400 agneaux et, comme sacrifice pour le péché, pour tout Israël, 12 boucs, selon le nombre des tribus d'Israël.

— ¹ offrir, ailleurs : présenter.

18 Et ils établirent les sacrificateurs dans leurs classes, et les Lévites dans leurs divisions, pour le service de Dieu à Jérusalem, selon ce qui est écrit dans le livre de Moïse.¹

— ¹ les versets de la section 4:8 à 6:18 sont écrits en araméen.

Célébration de la Pâque

19 Et les fils de la déportation célébrèrent la Pâque le 14^e [jour] du 1^{er} mois.

20 Car les sacrificateurs et les Lévites s'étaient purifiés comme un seul [homme], ils étaient tous purs. Et ils égorgèrent [les agneaux de] la Pâque pour tous les fils de la déportation, et pour leurs frères les sacrificateurs, et pour eux-mêmes.

21 Et les fils d'Israël qui étaient de retour de la déportation mangèrent [la Pâque], et, avec eux, tous ceux qui s'étaient séparés de l'impureté des nations [qui se trouvaient] dans le pays, pour chercher l'Éternel, le Dieu d'Israël.

22 Et ils célébrèrent la fête des Pains sans levain pendant 7 jours, avec joie. Car l'Éternel les avait rendus joyeux, et il avait tourné vers eux le cœur du roi d'Assyrie, pour fortifier leurs mains dans l'œuvre de la Maison de Dieu, du Dieu d'Israël.

*

Esdras retourne à Jérusalem

7 Et après ces choses, sous le règne d'Artaxerxès¹, roi de Perse, Esdras, fils de Seraïa, fils d'Azaria, fils de Hilkija,

— ¹ très probablement : Artaxerxès I^{er}, dit Longue-Main.

2 fils de Shallum, fils de Tsadok, fils d'Akhitub,

3 fils d'Amaria, fils d'Azaria, fils de Meraïoth,

4 fils de Zerakhia, fils d'Uzzi, fils de Bukki,

5 fils d'Abishua, fils de Phinéas, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, le chef des sacrificateurs

6 — cet Esdras monta de Babylone. Et il était un scribe versé dans la loi de Moïse qu'avait donnée l'Éternel, le Dieu d'Israël. Et comme la main de l'Éternel son Dieu était sur lui, le roi lui accorda toute sa requête.

7 (Or quelques-uns des fils d'Israël, et des sacrificateurs, et des Lévites, et des chantres, et des portiers, et des Nethiniens, montèrent à Jérusalem la 7^e année du roi Artaxerxès.)

8 Et il arriva à Jérusalem, au 5^e mois ; c'était la 7^e année du roi.¹

— ¹ date : 468 av. J.-C.

9 Car le 1^{er} [jour] du 1^{er} mois, il avait fixé le départ¹ de Babylone. Et le 1^{er} [jour] du 5^e mois, il arriva à Jérusalem, selon que la bonne main de son Dieu était sur lui.

— ¹ littéralement : la montée.

10 Car Esdras avait disposé son cœur à chercher la loi de l'Éternel, et à la mettre en pratique¹, et à enseigner en Israël les statuts et les ordonnances.

— ¹ littéralement : la faire.

Lettre d'Artaxerxès permettant le rétablissement du culte

11 Et voici la copie de la lettre que le roi Artaxerxès donna à Esdras le sacrificateur, le scribe, scribe des paroles des commandements de l'Éternel et de ses statuts [donnés] à Israël :

12 ¹« Artaxerxès, roi des rois, à Esdras, sacrificateur, scribe accompli² de la loi du Dieu des cieux, etc.

— ¹ les versets 12 à 26 sont écrits en araméen. — ² selon quelques-uns, ce mot signifie : [paix] parfaite ; alors il faudrait traduire : scribe de la loi du Dieu des cieux, paix parfaite, etc.

13 Par moi l'ordre est donné que tous ceux du peuple d'Israël, et de ses sacrificateurs, et des Lévites qui, dans mon royaume, sont disposés à aller à Jérusalem, y aillent avec toi.

14 ¹En effet, tu es envoyé par² le roi et ses 7 conseillers pour prendre des renseignements sur³ Juda et Jérusalem, selon la loi de ton Dieu, qui est entre tes mains,

— ¹ les versets 14 à 17 forment une seule phrase dans le texte original. — ² littéralement : de devant. — ³ littéralement : pour inspecter.

15 et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont volontairement offert au Dieu d'Israël, dont la demeure est à Jérusalem,

16 ainsi que tout l'argent et l'or que tu trouveras dans toute la province de Babylone, avec les offrandes volontaires du peuple et des sacrificateurs, qui font des offrandes volontaires pour la Maison de leur Dieu, qui est à Jérusalem.

17 Par conséquent, tu auras soin d'acheter, avec cet argent, des bœufs, des béliers, des agneaux, et leurs offrandes de gâteaux, et leurs libations, et tu les offriras¹ sur l'autel de la Maison de votre Dieu, qui est à Jérusalem.²

— ¹ offrir, ailleurs : présenter. — ² les versets 14 à 17 forment une seule phrase dans le texte original.

18 Puis ce que vous jugerez bon de faire, toi et tes frères, avec le reste de l'argent et de l'or, vous le ferez selon la volonté de votre Dieu.

19 Et les ustensiles qui te sont donnés pour le service de la Maison de ton Dieu, dépose-les devant le Dieu de Jérusalem.

20 Et le reste des choses nécessaires à la Maison de ton Dieu, qu'il t'incombera de donner, tu les tireras¹ de la maison des trésors du roi.

— ¹ littéralement : donneras.

21 Or par moi, moi, le roi Artaxerxès, l'ordre est donné à tous les trésoriers de l'autre côté du Fleuve¹ de faire rapidement tout ce qu'Esdras le sacrificateur, le scribe de la loi du Dieu des cieux, vous demandera,

— ¹ c.-à-d. : du côté ouest de l'Euphrate.

22 jusqu'à 100 talents¹ d'argent, et jusqu'à 100 cors² de blé, et jusqu'à 100 baths³ de vin, et jusqu'à 100 baths d'huile, et du sel sans compter⁴.

— ¹ 1 talent = 34,2 kg environ. — ² 1 cor = 220 litres environ. — ³ 1 bath = 22 litres environ. — ⁴ littéralement : sans un écrit.

23 Que tout ce qui est ordonné par le Dieu des cieux soit fait exactement pour la Maison du Dieu des cieux. Car pourquoi y aurait-il de la colère contre le royaume du roi et de ses fils ?

24 Et nous vous faisons savoir que sur aucun des sacrificateurs et des Lévites, des chantres, des portiers, des Nethiniens et des serviteurs de cette Maison de Dieu, il ne peut être levé tribut, impôt, ou péage.

25 « Quant à toi, Esdras, selon la sagesse de ton Dieu, laquelle est dans ta main, établis des magistrats et des juges qui jugeront tout le peuple de l'autre côté du Fleuve, tous ceux qui connaissent les lois de ton Dieu. Et à celui qui ne les connaît pas, vous les ferez connaître.

26 Et quiconque ne mettra pas en pratique la loi de ton Dieu et la loi du roi, qu'il en soit fait justice rapidement, soit par la mort, soit par l'exil¹, soit par la confiscation de ses biens, soit par l'emprisonnement.² »

— ¹ littéralement : le déracinement. — ² les versets 12 à 26 sont écrits en araméen.

Esdras bénit l'Éternel

27 Béni soit l'Éternel, le Dieu de nos pères, qui a mis au cœur du roi d'honorer¹ la Maison de l'Éternel qui est à Jérusalem,

— ¹ littéralement : orner.

28 et qui a étendu sur moi sa bonté devant le roi, et ses conseillers, et tous les puissants princes du roi ! Et moi, je fus fortifié selon que la main de l'Éternel mon Dieu était sur moi, et je rassemblai d'Israël des chefs pour monter avec moi.

*

Dénombrement des juifs revenus à Jérusalem avec Esdras

8 Et voici les chefs des pères et les généalogies de ceux qui montèrent avec moi de Babylone, sous le règne du roi Artaxerxès :

2 parmi les fils de Phinéas, Guershom ; parmi les fils de l'Ithamar, Daniel ; parmi les fils de David, Hattush ;

3 parmi les fils de Shecania, parmi les fils de Parhosh, Zacharie, et avec lui 150 hommes¹ enregistrés ;

— ¹ littéralement : mâles ; de même dans tout ce passage.

4 parmi les fils de Pakhath-Moab, Élioénaï, fils de Zerakhia, et avec lui 200 hommes ;

5 parmi les fils de Shecania, le fils de Jakhaziel, et avec lui 300 hommes ;

6 et parmi les fils d'Adin, Ébed, fils de Jonathan, et avec lui 50 hommes ;

7 et parmi les fils d'Élam, Ésaïe, fils d'Athalia, et avec lui 70 hommes ;

8 et parmi les fils de Shephatia, Zebadia, fils de Micaël, et avec lui 80 hommes ;

9 [et] parmi les fils de Joab, Abdias, fils de Jekhiel, et avec lui 218 hommes ;

10 et parmi les fils de Shelomith, le fils de Josiphia, et avec lui 160 hommes ;

11 et parmi les fils de Bébaï, Zacharie, fils de Bébaï, et avec lui 28 hommes ;

12 et parmi les fils d'Azgad, Jokhanan, fils d'Hakkatan, et avec lui 110 hommes ;

13 et parmi les fils d'Adonikam, les derniers, et dont voici leurs noms : Éliphéleth, Jehiel, et Shemahia, et avec eux 60 hommes ;

14 et parmi les fils de Bigvaï, Uthaï et Zabbud, et avec eux 70 hommes.

Préparation du voyage vers Jérusalem

15 Et je les rassemblai près du¹ fleuve qui coule vers Ahava, et là nous avons dressé le camp [et sommes restés] 3 jours. Et je considérai le peuple et les sacrificateurs, et je n'y trouvai aucun des fils de Lévi.

— ¹ littéralement : vers le.

16 Alors j'envoyai chercher Éliézer, Ariel, Shemahia, et Elnathan, et Jarib, et Elnathan, et Nathan, et Zacharie, et Meshullam, qui étaient des chefs, et Joïarib, et Elnathan, hommes intelligents.

17 Et je les envoyai vers Iddo, qui était le chef de la localité [appelée] Casiphia, et je mis dans leurs bouches des paroles pour les dire à Iddo [et] à ses frères, les Nethiniens, dans la localité [appelée] Casiphia, afin de nous amener des serviteurs pour la Maison de notre Dieu.

18 Et ils nous amenèrent, selon que la bonne main de notre Dieu était sur nous, un homme intelligent d'entre les fils de Makhli, fils de Lévi, fils d'Israël, et Shérébia, et ses fils, et ses frères, [au nombre de] 18 ;

19 et Hashabia et avec lui Ésaïe, d'entre les fils de Merari, ses frères et leurs fils, [au nombre de] 20 ;

20 et parmi les Nethiniens, que David et les princes avaient donnés pour le service des Lévites, 220 Nethiniens, tous désignés par [leur] nom.

21 Et là, près du fleuve Ahava, je proclamai un jeûne pour nous humilier devant notre Dieu, pour lui demander le vrai¹ chemin pour nous, et pour nos enfants, et pour tous nos biens.

— ¹ littéralement : droit.

22 Car j'avais honte de demander au roi des forces armées et des cavaliers pour nous aider en chemin contre l'ennemi. Car nous avons parlé au roi, en disant : « La main de notre Dieu est en bien sur tous ceux qui le recherchent, mais sa force et sa colère sont contre tous ceux qui l'abandonnent. »

23 Alors nous avons jeûné, et nous avons demandé cela à notre Dieu, et il nous exauça.

24 Et parmi les chefs des sacrificateurs, j'en séparai 12 – Shérébia, Hashabia et 10 de leurs frères avec eux –

25 et je leur pesai l'argent, et l'or, et les ustensiles, l'offrande¹ pour la Maison de notre Dieu, qu'avaient offerte le roi, et ses conseillers, et ses princes, et tout Israël qui se trouvait là.

— ¹ ailleurs : offrande élevée.

26 Et je pesai dans leurs mains 650 talents¹ d'argent, et des ustensiles en argent, 100 talents, [et] de l'or, 100 talents,

— ¹ 1 talent = 34,2 kg environ.

27 et 20 coupes¹ en or valant 1 000 dariques², et deux vases en bronze d'un beau brillant, précieux³ comme l'or.

— ¹ gobelets à couvercle. — ² darique : monnaie d'or des Perses (8,4 g environ). — ³ littéralement : désirables.

28 Et je leur dis : « Vous êtes saints, [consacrés] à l'Éternel, et les ustensiles sont saints, et l'argent et l'or sont une offrande volontaire à l'Éternel, le Dieu de vos pères.

29 Veillez et gardez-les jusqu'à ce que vous les pesiez devant les chefs des sacrificateurs et des Lévites, et devant les chefs des pères d'Israël à Jérusalem, dans les salles de la Maison de l'Éternel. »

30 Et les sacrificateurs et les Lévites reçurent l'argent, et l'or, et les ustensiles [qui avaient été] pesés, pour les porter à Jérusalem, à la Maison de notre Dieu.

Le voyage et l'arrivée à Jérusalem

31 Alors nous sommes partis du fleuve Ahava le 12^e [jour] du 1^{er} mois, pour aller à Jérusalem. Et la main de notre Dieu fut sur nous, et il nous délivra des mains de l'ennemi et de celui qui est en embuscade sur le chemin.

32 Et nous sommes arrivés à Jérusalem, et nous y sommes restés 3 jours.

33 Puis le 4^e jour, l'argent, et l'or, et les ustensiles furent pesés dans la Maison de notre Dieu, entre les mains de Merémouth, fils d'Urie, le sacrificateur – et avec lui [était] Éléazar, fils de Phinéas, et avec eux les Lévites Jozabad, fils de Jéshua, et Noadia, fils de Binnuï –

34 selon le nombre [et] selon le poids de l'ensemble. Et en même temps, tout le poids fut mis par écrit.

35 Les fils de la déportation qui étaient revenus de la captivité présentèrent des holocaustes au Dieu d'Israël, 12 taureaux pour tout Israël, 96 béliers, 77 agneaux, 12 boucs en sacrifice pour le péché, le tout en holocauste à l'Éternel.

36 Et ils remirent les décrets du roi aux satrapes¹ du roi et aux gouverneurs de l'autre côté du Fleuve². Et ceux-ci apportèrent leur soutien au peuple et à la Maison de Dieu.

— ¹ satrapes : hauts fonctionnaires civils et militaires des provinces de l'Empire perse. — ² c.-à-d. : du côté ouest de l'Euphrate.

*

Esdras est accablé en apprenant les mariages des Juifs avec des étrangères

9 Et quand ces choses furent terminées, les chefs s'approchèrent de moi, en disant : « Le peuple d'Israël, et les sacrificateurs, et les Lévites ne se sont pas séparés des peuples des pays quant à leurs abominations, [à savoir] celles des Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébusiens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amoréens.

2 Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils, et ils ont mêlé la race¹ sainte avec les peuples des pays. Et la main des chefs et des préfets² a été la première dans ce péché³. »

— ¹ littéralement : semence. — ² hébreu : segan ; mot d'origine perse. — ³ ailleurs : infidélité.

3 Et quand j'entendis cela, je déchirai mon vêtement et mon manteau, et j'arrachai les cheveux de la tête et [les poils] de la barbe, et je m'assis accablé.

4 Alors vers moi se rassemblèrent tous ceux qui tremblaient aux paroles du Dieu d'Israël, à cause du péché¹ de ceux qui avaient été déportés. Et je restai assis, accablé, jusqu'à l'offrande du soir.

— ¹ ailleurs : infidélité.

Prière d'Esdras en faveur des coupables

5 Et lors de l'offrande du soir, je me levai de mon humiliation, et, mon vêtement et mon manteau déchirés, je tombai à genoux, et j'étendis mes mains vers l'Éternel mon Dieu,

6 et je dis : « Mon Dieu, j'ai honte et je suis confus de lever ma face vers toi, ô mon Dieu ! Car nos iniquités se sont multipliées par-dessus nos têtes, et notre culpabilité a grandi jusqu'aux cieux.

7 Depuis les jours de nos pères jusqu'à ce jour, nous avons été grandement coupables. Et à cause de nos iniquités, nous avons été livrés, nous, nos rois, nos sacrificateurs, entre les mains des rois des pays, à l'épée, à la captivité, et au pillage, et à la confusion de face, comme [c'est le cas] aujourd'hui.

8 Or maintenant, pour un moment, une grâce nous est arrivée de la part de l'Éternel notre Dieu, pour nous laisser quelques rescapés¹, et pour nous donner un clou² dans son saint lieu, afin que notre Dieu éclaire nos yeux et nous redonne un peu de vie dans notre esclavage.

— ¹ littéralement : un reste de rescapés. — ² ou : cheville ; ou : pieu.

9 Car nous sommes des esclaves, mais notre Dieu ne nous a pas abandonnés dans notre esclavage. Et il a étendu sa bonté sur nous devant les rois de Perse, afin de nous redonner de la vie pour relever¹ la Maison de notre Dieu, et pour restaurer ses ruines, et pour nous donner un rempart² en Juda et à Jérusalem.

— ¹ littéralement : élever. — ² littéralement : mur d'enceinte.

10 Et maintenant, ô notre Dieu, que dirons-nous après cela ? Car nous avons abandonné tes commandements,

11 ceux que tu as prescrits par l'intermédiaire¹ de tes serviteurs les prophètes, en disant : "Le pays dans lequel vous entrez pour en prendre possession est un pays rendu impur par les impuretés des peuples des pays, par les abominations dont ils l'ont rempli, d'un bout à l'autre, avec leurs impuretés.

— ¹ littéralement : par la main.

12 Et maintenant, ne donnez pas vos filles à leurs fils, et ne prenez pas leurs filles pour vos fils, et ne cherchez jamais leur paix et leur bien-être, afin que vous soyez forts, et que vous mangiez les biens¹ du pays, et que vous les laissiez en possession à vos fils, pour toujours."

— ¹ littéralement : le bon.

13 Et après tout ce qui nous est arrivé à cause de nos mauvaises actions et à cause de notre grande culpabilité – mais toi, notre Dieu, tu nous as moins punis que ne méritaient¹ nos iniquités, et tu nous as donné des rescapés comme ceux-ci² –

— ¹ littéralement : tu as gardé en retrait [certaines] de. — ² selon d'autres : tu nous as donné une délivrance comme celle-ci.

14 est-ce que nous recommencerions à enfreindre tes commandements et à nous allier par mariage avec les peuples qui font¹ ces abominations ? Ne serais-tu pas en colère contre nous jusqu'à nous exterminer, de sorte qu'il n'y aurait ni reste ni rescapés ?

— ¹ littéralement : les peuples de.

15 Éternel, Dieu d'Israël, tu es juste, car nous sommes quelques rescapés, comme [c'est le cas] aujourd'hui. Nous voici devant toi dans notre culpabilité, car, à cause de cela, personne ne peut se tenir devant toi. »

Renvoi des femmes étrangères

10 Alors comme Esdras priait et faisait sa confession, en pleurs et prosterné devant la Maison de Dieu, il se rassembla auprès de lui, d'Israël, une très grande assemblée d'hommes, et de femmes, et d'enfants, car le peuple pleurait beaucoup.

2 Et Shecania, fils de Jekhiel, l'un des fils d'Élam, prit la parole et dit à Esdras : « Nous avons été infidèles à notre Dieu, et nous avons pris¹ des femmes étrangères issues des peuples du pays. Mais maintenant, il y a un espoir pour Israël à ce sujet.

— ¹ littéralement : fait habiter [avec nous].

3 Et maintenant, faisons une alliance avec notre Dieu pour renvoyer toutes les femmes et ceux qui sont nés d'elles, selon le conseil de mon seigneur et de ceux qui tremblent aux commandements¹ de notre Dieu, et qu'il soit fait selon la Loi.

— ¹ littéralement : au commandement.

4 Lève-toi, car la chose repose sur toi, et nous serons avec toi. Sois fort et agis ! »

5 Alors Esdras se leva et fit jurer aux chefs des sacrificateurs, des Lévites, et à tout Israël, d'agir selon cette parole. Et ils [le] jurèrent.

6 Et Esdras se leva alors qu'il était devant la Maison de Dieu, et il alla dans la salle de Jokhanan, fils d'Éliashib. Et il entra là, [et] ne mangea pas de pain, et ne but pas d'eau, car il était dans le deuil à cause du péché¹ de ceux qui avaient été déportés.

— ¹ ailleurs : infidélité.

7 Alors on fit passer en Juda et à Jérusalem une proclamation¹ à [l'intention de] tous les fils de la déportation, pour qu'ils se rassemblent à Jérusalem.

— ¹ littéralement : une voix.

8 Et quiconque ne viendrait pas dans les 3 jours selon l'avis des chefs et des anciens, tous ses biens seraient confisqués¹, et lui-même serait séparé de l'assemblée de ceux qui avaient été déportés.

— ¹ littéralement : voués à l'anathème.

9 Alors tous les hommes de Juda et de Benjamin se rassemblèrent à Jérusalem dans les 3 jours – c'était au 9^e mois, le 20^e [jour] du mois. Et tout le peuple était assis sur la place de la Maison de Dieu, tremblant à cause de cette affaire¹ et à cause des pluies.

— ¹ littéralement : la parole.

10 Et Esdras le sacrificateur se leva, et leur dit : « Vous avez été infidèles, et vous avez pris¹ des femmes étrangères pour ajouter à la culpabilité d'Israël.

— ¹ littéralement : fait habiter [avec vous].

11 Et maintenant, faites confession à l'Éternel, le Dieu de vos pères, et faites ce qui lui est agréable, et séparez-vous des peuples du pays et des femmes étrangères. »

12 Et toute l'assemblée répondit et dit d'une voix forte : « Oui, à nous de faire selon ta parole !

13 Mais le peuple est nombreux, et c'est la saison des pluies, et l'on ne peut pas se tenir dehors. Et ce n'est pas l'œuvre d'un jour ni de 2 [jours], car nous sommes nombreux à avoir péché dans cette affaire.

14 Que nos chefs se tiennent donc là pour toute l'assemblée, et que tous ceux qui, dans nos villes, ont pris¹ des femmes étrangères viennent à des moments fixés, et avec eux les anciens de chaque ville et ses juges, jusqu'à ce que l'ardeur de la colère de notre Dieu, provoquée par cette affaire, se soit détournée de nous. »

— ¹ littéralement : ont fait habiter [avec eux].

15 Seuls, Jonathan, fils d'Asçaël, et Jakhzia, fils de Thikva, s'opposèrent à cela¹ ; et Meshullam et Shabthai le Lévite les appuyèrent.

— ¹ littéralement : se tinrent contre cela.

16 Alors les fils de la déportation firent ainsi. Et Esdras le sacrificateur, et des hommes qui étaient des chefs des pères, furent séparés selon les maisons de leurs pères, et tous par leur nom. Et ils s'assirent le 1^{er} jour du 10^e mois pour examiner l'affaire.

17 Et le 1^{er} jour du 1^{er} mois, ils en eurent fini avec tous les hommes qui avaient pris¹ des femmes étrangères.

— ¹ littéralement : fait habiter [avec eux].

18 Or, parmi les fils des sacrificateurs, il s'en trouva qui avaient pris¹ des femmes étrangères. Parmi les fils de Jéshua, fils de Jotsadak, et ses frères, [il y avait] Maascéïa, et Éliézer, et Jarib, et Guedalia.

— ¹ littéralement : fait habiter [avec eux].

19 Et ils s'engagèrent à¹ renvoyer leurs femmes, et ils offrirent pour leur faute² un bélier du troupeau comme offrande pour le délit.

— ¹ littéralement : donnèrent leur main pour. — ² ailleurs : culpabilité, délit.

20 Et parmi les fils d'Immer, [il y avait] Hanani et Zebadia ;

21 et parmi les fils de Harim : Maascéïa, et Élie, et Shemahia, et Jekhiel, et Ozias ;

22 et parmi les fils de Pashkhur : Élioénaï, Maascéïa, Ismaël, Nethaneël, Jozabad et Elhasça.

23 Et parmi les Lévites, [il y avait] Jozabad, et Shimhi, et Kélaïa – c'est Kelita – Pethakhia, Juda et Éliézer.

24 Et parmi les chantres, [il y avait] Éliashib. Et parmi les portiers, [il y avait] Shallum, et Télem, et Uri.

25 Et quant à ceux d'Israël, [il y avait], parmi les fils de Parhosh : Ramia, et Jizzija, et Malkija, et Mijamin, et Éléazar, et Malkija, et Benaïa ;

26 et parmi les fils d'Élam : Matthania, Zacharie, et Jekhiel, et Abdi, et Jerémoth, et Élie ;

27 et parmi les fils de Zatthu : Élioénaï, Éliashib, Matthania, et Jerémoth, et Zabad, et Aziza ;

28 et parmi les fils de Bébaï : Jokhanan, Hanania, Zabbaï, Athlaï ;

29 et parmi les fils de Bani : Meshullam, Malluc et Adaïa, Jashub, et Sheal, et Ramoth ;

30 et parmi les fils de Pakhath-Moab : Adna et Kelal, Benaïa, Maascéïa, Matthania, Betsaleël, et Binnui, et Manassé ;

31 et les fils de Harim : Éliézer, Jishija, Malkija, Shemahia, Siméon,

32 Benjamin, Malluc, Shemaria ;

33 parmi les fils de Hashum : Mathnaï, Matthattha, Zabad, Éliphéleth, Jerémaï, Manassé, Shimhi ;

34 parmi les fils de Bani : Maadaï, Amram et Uel,

35 Benaïa, Bédia, Keluhu,

36 Vania, Merémoth, Éliashib,

37 Matthania, Mathnaï, et Jaascaï,

38 et Bani, et Binnui, Shimhi,

39 et Shélémia, et Nathan, et Adaïa,

40 Macnadbaï, Shashaï, Sharaï,

41 Azareël et Shélémia, Shemaria,

42 Shallum, Amaria, Joseph ;

43 parmi les fils de Nebo : Jehiel, Matthithia, Zabad, Zebina, Jaddaï et Joël, Benaïa.

44 Tous ceux-là avaient pris des femmes étrangères, et parmi eux il y en avait dont les femmes avaient eu des enfants.